

COMMISSION RESTAURANT SCOLAIRE MARDI 05 DECEMBRE 2023 à 18H00

Présents :

Elus :

CAILLET Sylvie (Adjointe au Maire – Affaires Scolaires – Vie associative)
PANTHEL Annick (Adjointe au Maire – Jeunesse et Sports)

Service Animation Education Jeunesse :

GILLE Alexis (Responsable du service Animation, Education et Jeunesse)
ROUX Romaric (Coordinateur du Temps Méridien)

Entreprise SODEXO :

MARTEL Sandrine (Responsable suivi client de SODEXO)
COLAS Amélie (Diététicienne de SODEXO)

Invités (Association des Parents Indépendants) :

LAMARSAUDE Cédric (Membre Cantine de l'Association des Parents Indépendants)
BERTHELIER Lamia (Membre Cantine de l'Association des Parents Indépendants)

Ordre du jour de la commission

La commission a débuté à 18h00. Un tour de table a été effectué afin que l'ensemble des membres de la commission connaissent la nouvelle élue à la Jeunesse et aux Sports, Madame PANTHEL Annick.

Retour sur les menus proposés pour la période de novembre-décembre 2023 :

La commission a débuté par un retour sur les menus proposés pour la période de novembre-décembre 2023. Du côté du service Animation Education Jeunesse, plusieurs éléments ont été soulevés. Le service a noté une appréciation positive lorsqu'il fallait servir le pomelo du 21/11, tant pour la maternelle que pour l'élémentaire. De même, le menu du 23/11 a été très bien accueilli par les enfants. Cependant, des problèmes ont été identifiés, tels que la soupe du 01/12 pour laquelle l'entrée chaude a été servie à la table des entrées et desserts sans équipement pour la maintenir au chaud, hormis des thermos, ce qui a compliqué le service. De plus, la purée du 04/12 a été jugée trop salée et trop liquide. Les enfants n'ont par ailleurs, pas remarqué la présence de pois chiches dans le dessert du même jour. En ce qui concerne les plats en sauce ou non à la pièce, il y a eu cette impression de ne pas avoir suffisamment de portions pour servir tous les enfants. Du côté des Parents Indépendants (PI), une question a été soulevée concernant l'accompagnement lorsqu'un menu végétarien avec semoule est servi. Sodexo a répondu que dans ce cas précis, un accompagnement en sauce est bien proposé.

Présentation et échange sur les menus pour la période janvier-février 2024 :

Ensuite, Sodexo a présenté les menus pour la période de janvier-février 2024. Il a été annoncé que les menus comporteraient 5 composantes, avec 40% de produits bio, 10% de produits durables, une déclinaison sans viande sous forme veggie, du bœuf bio et des œufs bios. Des menus à thème et des recettes spécifiques ont également été présentés pour différentes dates : 11/01 menu galette des rois ; 15/01 gâteau patate douce ; 16/01 menu tout BIO ; 18/01 menu USA ; 02/02 Chandeleur ; 05/02 menu tout BIO ; 13/02 menu Mardi Gras ; 15/02 menu savoyard. Les Parents Indépendants ont commenté le fait qu'il y avait des radis de proposés alors qu'il ne s'agissait pas de légumes de saison. Sodexo a expliqué que les radis sont fournis toute l'année par leur prestataire.

Point service :

Au niveau du service, des renforts ont été ajoutés à la cantine en Moyennes Sections (en remplacement) et dans la cour extérieure Elémentaire depuis le 21/11. Les Petites Sections sont passées à 3 dortoirs depuis cette date, et les Grandes Sections ont adopté un passage en demi-self depuis la rentrée de novembre, avec un service à table pour les plats chauds uniquement. Actuellement, 2 à 3 ateliers sont proposés chaque jour sur la cour extérieure Elémentaire. Les derniers enfants arrivent à la cantine vers 13h20.

Questions des représentants des parents d'élèves :

Les représentants des parents d'élèves ont posé plusieurs questions, notamment adressées à Sodexo :

- Serait-il possible d'avoir les pesées mensuelles des biodéchets ?

Voir document joint par SODEXO. Un document comme celui-ci sera transmis à chaque commission.

- Est-il possible d'organiser une visite officielle de la cuisine centrale ?

Sodexo a indiqué qu'ils vérifieraient avec leur direction, mais qu'une visite était envisageable, un mercredi ou pendant les vacances scolaires. Il pourra y avoir maximum 8 personnes, même si le groupe idéal serait constitué de 4-5 personnes.

Les représentants des parents ont également posé des questions au service Animation Education Jeunesse :

- Quid des frais de dossiers pour enfants dont les parents sont séparés ?

Le service a indiqué que les familles concernées devraient se manifester pour discuter des possibilités au cas par cas. Une note a été envoyée ce jour via le portail famille avec un rappel des coordonnées du service.

- Certains parents demanderont à s'inscrire (cf règlement intérieur) pour manger et donc découvrir le nouveau prestataire, ce qui leur permettra de voir en même temps le fonctionnement et de pouvoir répondre au mieux aux PI et donc aux parents.

Il a été précisé que certains parents pourraient s'inscrire pour manger et découvrir le nouveau prestataire, mais que cela devra se faire de manière discrète et sans perturber le service. Il pourra y avoir au maximum 2 adultes par service et il y aura aussi la possibilité d'échanger avec le M. GILLE ou M. ROUX après la prise de repas. Idéalement, il faudrait venir un lundi ou vendredi. Les Parents Indépendants souhaiteraient seulement se placer en tant qu'observateur et non comme juge, afin de pouvoir plus efficacement échanger avec les parents d'élèves. L'idée serait de retranscrire ce que les enfants n'arrivent pas à formuler.

- Seriez-vous d'accord pour faire participer des enfants aux commissions cantine (comme cela se fait dans d'autres communes), par exemple les enfants élus au CME ?

Le service est dans l'attente que le nouveau CME soit élu. Une commission spéciale sera créée avec le CME hors des commissions Restaurant Scolaire pour discuter et échanger sur la cantine avec les enfants et ainsi avoir un retour généralisé de leur part.

- Nous souhaiterions avoir le détail de l'organisation et la façon de faire du « tout goûter » afin de communiquer dessus aux parents.

Le service AEJ a expliqué qu'il s'agissait d'une incitation à goûter, sans forcer les enfants. Tout va dépendre du contexte et des menus. En cas de blocage persistant, une fiche repas est mise en place, permettant un suivi des repas sur une semaine et des échanges avec les parents. La méthode du "RAB" (à partir de 13h30) a également été évoquée, consistant à manger la totalité de son plateau avant de se resservir.

- Il a été remonté via le conseil d'école maternelle que le local cantine semble très bruyant. Existe-t-il une étude acoustique du bâtiment ? Est-ce qu'une étude et/ou travaux d'amélioration seraient envisageable ?

Des améliorations acoustiques existent, telles que l'ajout de cubes sonores, de parois acoustiques sur les faux plafonds, et des changements dans le mobilier. Cependant, il a été noté qu'une étude précédente effectuée avec mesure de décibels par un agent du Temps Méridien n'avait pas identifié de niveaux sonores excessifs.

Enfin, concernant l'enquête réalisée par les Parents Indépendants, la mairie a entendu les problématiques soulevées mais a tout de même trouvé certains commentaires trop durs envers le personnel. Il a été précisé que le coût d'un repas au Temps Méridien est estimé entre 11 et 12€ au total. Les Parents Indépendants ont expliqué leur choix de divulguer les commentaires sans filtrage, afin que la mairie ait une compréhension complète du sentiment général des administrés.

La date de la prochaine commission a été fixée au 23 janvier 2023.